CIRCUIT INTERNATIONAL DE CANOT À GLACE

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 05 décembre 2006

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit international de Canot à Glace inc., tenue le mardi 05 décembre 2006 à 18h au bureau du Carnaval de Québec (290, rue Joly, Qc).

Sont présents lors de cette rencontre :

Les administrateurs :

Anie Harvey, présidente (représentant la Grande Traversée Casino de Charlevoix)

Pierre de Savoye, vice-président (représentant La course de la banquise Portneuf)

Guy Boissinot, administrateur substitut de Jean Pelletier(représentant La course en canot du Carnaval)

Nathalie Dufour, administratrice substitut de Alain Dagneault (représentant l'ACCGQ)

Le président d'honneur du CICG :

Yves La Roche,

Le commissaire à l'inspection du CICG :

Richard Moore

Les observateurs :

François Larochelle, président de l'ACCGQ

Éric Boudreau, délégué de la course du Grand Défi des Glaces

CIRCUIT INTERNATIONAL DE CANOT À GLACE

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 05 décembre 2006

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès verbal de la rencontre du 11 novembre 2006

4. Suivi de la rencontre du 11 novembre 2006 :
   - Contact Caisse Desjardins
   - Suivi Francine et Valérie (médias)
   - Budget pro format 2006-07
   - Dépliant commun
   - Formulaires d'inscription, d'inspection, et de temps de courses uniques
   - Course Sorel Tracy
   - Gala des Glaces (souper)
   - Richard Moore, commissaire d'inspection
   - Yves Laroche, président d'honneur

5. Varia
   a) b) c)

6. Date de la prochaine rencontre

7. Levée de la réunion

La réunion débute à 18h10

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

2. **PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Madame Nathalie Dufour, en modifiant le point 3 pour le 11 novembre au lieu de décembre, et en ajustant les points par ordre de 1 à 7, et non de 1 à 8.

3. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RENCONTRE DU 11 NOVEMBRE 2006**

L'adoption du procès verbal de la rencontre du 11 novembre est proposée par Guy Boissinot., et apppuyé par Éric Boudreau. Adopté.

5. **SUIVI DE LA RENCONTRE DU 11 NOVEMBRE 2006 :**

Contact Caisse Desjardins

En remplacement de Alain Dagneault c'est François Larochelle qui fait le suivi. Il mentionne donc que Alain a fait les approches auprès d'un contact chez Caisses Desjardins, mais ce n'était pas la bonne personne. L'année dernière, Podium avait contacté une personne à la tête de l'entreprise, alors qu'il faut passer par le directeur des commandites, et qui plus est, ils n'avaient pas entendu parler du CICG, et ne connaissait que le Grand Défi, événement qu'ils ont commandité d'ailleurs.

Pierre fait un premier constat : il est impossible présentement d'ajouter Desjardins sur notre dépliant, car la date limite est le 15 décembre, et nous sommes présentement prêts à l'impression. Deuxième chose, nous ne sommes pas assurés que Desjardins sera des nôtres pour Mars pour le Gala des Glaces. Donc, il faut certes continuer le suivi, mais s'assurer aussi de parler aux bonnes personnes et de présenter un document béton pour allécher ce partenaire.

François fait aussi mention qu'il a approché CGI, et les a également informé qu'ils pourraient être un partenaire de taille pour le 400e, via le CICG. Pierre s'occupe de prendre le dossier en main pour rencontrer la personne ressource, Marylène Gaumont, en compagnie de François. On parle même d'ajouter la possibilité d'un hélico pour VIP, mais tout cela doit d'abord être soutenu par une commandite de taille. Anie fera l'envoi des documents de plans de partenariats à Pierre pour le montage de son document.

Suivi Francine et Valérie (médias)

Pierre mentionne qu'il a tenté à maintes reprises de s'entretenir par téléphone, rien à faire. Il y a eu d'innombrables courriels, des messages par boîte téléphonique, et Pierre semble ne pas avancer dans ce dossier. Peut-être même qu'elles prennent plus de dossier qu'elles peuvent en rendre pour le moment, alors nous gardons le contact. Par contre, nous sommes conscients que leurs services ne sont pas gratuits, et que nous n'avons pas de budget, à moins d'investissements encore de la part des 4 courses.

Anie s'informera auprès de Jean-Sébastien Porlier, à son compte personnel et non au nom de Podium, tandis que Nathalie tentera de nouveau auprès de Mélanie Pageau. Anie montera la soumission, dans laquelle nous devrons retrouver les éléments suivants : la date limite pour une réponse, les dates des événements, les dates de parutions des communiqués afin que ceux-ci puissent mieux cibler le travail à faire et le temps pour le faire, et noter que les frais de déplacements et d'hébergement ne sont pas inclus.

Cette partie (suivi des communications médias) est importante pour le CICG. Le mandat de ce dernier est de souder les 4 courses sous le parapluie de la Coupe des glaces, et ce n'est pas aux quatre courses de faire le suivi du pointage du CICG, car celui-ci perdrait sa raison d'être.

Notre président d'honneur, Yves La Roche, mentionne quant à lui que pour 2008, il serait bien de faire un approche auprès de COSSETTE, afin qu'ils puissent cibler un entreprise désireuse de profiter d'une visibilité unique via un produit différent et purement québécois.

Budget pro format 2006-07

Quelques questions demeurent sans réponse, à savoir sur combien de personnes et à quel prix est basé le total des revenus pour le souper, l'item « audiovisuel » est attribué à quoi au juste, les taxes ne devraient-elles pas être ajoutées sur tous les items, etc…

Pierre demande d'ajouter trois points au prochain ordre du jour : trouver quelqu'un pour monter le programme du Gala qui est placé sur toutes les tables, trouver quelqu'un pour s'occuper du Gala même, et réviser tous les montants de dépenses du budget.

Pierre suggère également de ne pas adopter ce budget présentement par manque d'informations, mais qu'il peut servir de référence de base pour travailler sur un plus réaliste. Cette suggestion fait l'unanimité, et on reporte le point à la prochaine rencontre.

Dépliant commun

Comme le dépliant est à quelques jours de l'impression, il nous (les quatre courses du circuit) faut avancer les fonds nécessaires pour le paiement en attendant une commandite, et on semble dire qu'un $1000 est nécessaire.

Formulaires d'inscription, d'inspection, et de temps de courses uniques

La date limite pour envoyer le formulaire d'inscription unique est le 11 décembre. Il faut vraiment être à temps, car la date limite pour y répondre est le 5 janvier, donc très peu de temps aux canotiers pour faire le suivi. Toutes informations relatives au formulaire d'inscription doit être parvenue à Guy Boissinot afin qu'il fasse le suivi auprès du Carnaval.

Quant au formulaire d'inspection, Anie a fait parvenir le modèle de la feuille d'inspection dont ils (La Grande Traversée) se servent à l'Isle pour inspecter les canots, lequel a été transféré à Alain Dagnault pour qu'il fasse les mises à jour avec les nouvelles normes de l'ACCGQ.

Pour ce qui est du formulaire de temps de course, François doit nous le faire parvenir dans quelques jours.

Course Sorel Tracy

Nous n'avons aucune nouvelle d'eux, et nous ne pouvons attendre plus longtemps pour nos impressions et l'envoi de nos formulaires. Il faudra donc qu'il fasse cavalier seul, et ce, s'il y a une course…

Gala des Glaces (souper)

Anie explique qu'elle a effectué un suivi auprès du Château Laurier pour le souper gala, et malheureusement, leur nouvelle salle qui pourra accueillir plus de 350 personnes ne sera prête qu'en mai. Nous gardons leur nom pour 2008.

Il est évident qu'il faut une personne pour s'occuper de l'organisation. Pierre suggère que Anie s'en charge étant donné que sa course sera terminée depuis 5 semaines. Par contre, Anie ne veut et ne peut pas en prendre la charge toute seule. Elle veut s'impliquer, certes, mais pas en être l'organisatrice. Nous avons donc quelques semaines pour penser à quelqu'un…

Richard Moore, commissaire d'inspection

Anie souhaite la bienvenue à Richard, et le félicite pour avoir accepté le nouveau rôle qu'il aura à exercer pour 2007 au sein du CICG, soit celui de commissaire d'inspection pour les 4 courses. Compte tenu que le commissaire à l'inspection doit appliquer les règles de sécurité édictées par l'ACCGQ, c'est à elle de les lui remettre ainsi que la liste de contrôle à appliquer, étant entendu que tous les canotiers l'auront reçue..

Quant au CICG, il offre bien entendu un soutien à Richard de par leurs comités d'inspections de chaque course, et concernant les frais absorbés par les événements, chacun y a fait sa proposition et cela a été accepté par Richard.

Yves Laroche, président d'honneur

Anie mentionne simplement qu'elle est ravie de la présence de Yves au sein du CICG, que la rencontre du 11 novembre a été une belle découverte, et que son dynamisme et sa passion pour le sport fera en sorte qu'il sera, nous en sommes assurés, un porte parole authentique et unique qui saura toucher la foule en les invitant à se déplacer aux quatre courses.

Quant aux frais de déplacements, d'hébergements et de nourriture, ils sont assurés par chacun des quatre événements.

7. Date de la prochaine rencontre

Jeudi 11 janvier 2007 à 18h au bureau du Carnaval de Québec, 290, rue Joly, compte tenu que la conférence de presse se tiendra le mardi 16 janvier au Château Laurier.

8. Levée de la réunion

Il est proposé par Pierre de Savoye, secondé par Guy Boissinot, de lever la rencontre à 19h30.

_____	_____
Anie Harvey	Pierre de Savoye
Présidente	Vice-président